

---

Canadian  
Meat Goat



---

A S S O C I A T I O N

---

canadienne de la  
chèvre de boucherie

---



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019**

*Rapport annuel*

*28 février via webinaire*

1. Appel à l'ordre
2. Présentation du conseil d'administration et du personnel
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Examen du procès-verbal de l'AGA 2018
5. Rapports des comités:
  - A. Trésorerie
    - Présentation du rapport de trésorerie révisé et du budget 2019
    - Nomination de l'auditeur
  - B. Comité production
  - C. Comité expo
    - Présentation des gagnants
  - D. Comité jeunesse
    - Présentation des gagnants
  - E. Rapport de la directrice générale
  - F. Comité de la Constitution
6. Présentation des membres du conseil d'administration 2019
7. Items apportés par l'assemblée
8. Ajournement

## Contenu

Mot de la Présidente	3
À propos de l'ACCB	4
Procès verbal AGA 2018	6
Assemblée Générale de l'Association Canadienne de la chèvre de boucherie: rapports	8
Page de notes	24

# Mot de la présidente

Bienvenue membres de l'ACCB,

L'année 2019 marque la deuxième année de la tenue de l'AGA annuelle de l'ACCB par le biais d'un webinaire. Les réactions de l'événement de l'année dernière ont été extrêmement positives et nous espérons que l'AGA de cette année recevra une réponse similaire. L'AGA annuelle est une exigence découlant de nos règlements administratifs et de notre incorporation en vertu de la Loi sur la généalogie des animaux. Bien que cela soit nécessaire, ce qui est important pour nous, c'est qu'il s'agit d'un excellent moyen pour les membres de poser des questions, de donner leur avis et d'aider à façonner l'avenir de l'Association. En tant que conseil, nous avons besoin des idées et de l'énergie que les membres peuvent nous apporter!

L'année 2018 a été une année de changements, mais elle a également marqué une étape importante pour l'ACCB: son 25<sup>e</sup> anniversaire. Le concept d'une association nationale de chèvres de boucherie a été envisagé à l'origine par 7 personnes convaincues et passionnées par la race Boer et par ce que cette race pouvait faire pour le secteur des chèvres de boucherie au Canada. Ces 7 personnes ont été parmi les premières personnes à prendre acte de foi, à fouiller dans leurs poches et à importer des embryons de chèvres Boer en 1992. Elles ont travaillé avec diligence et, grâce à leurs efforts, l'Association canadienne de la chèvre Boer a finalement été incorporée en vertu de la Loi sur la généalogie des animaux, et en octobre 1995, l'Association est devenue l'organisme officiellement reconnu pour l'enregistrement des chèvres Boer au Canada.

L'année 2018 a également été une année de transition, car nous avons vu le déménagement de notre siège social et accueilli une nouvelle directrice générale. Cette transition est terminée, le bureau fonctionne bien en ce moment avec la très compétente Catherine Michaud à la barre! Karen Kolkman est aussi de retour. Comme beaucoup d'entre vous le savent, Karen était la graphiste qui a produit la Revue canadienne de la chèvre de boucherie pendant de nombreuses années. Nous sommes ravis qu'elle revienne travailler avec nous et encourageons les membres à tirer parti de la publicité dans ce magazine de qualité. Le programme de classification a été relancé en 2018 (après une absence d'un an en 2017). L'année 2018 a été un grand succès et a enregistré le troisième plus grand nombre d'animaux évalués depuis le début du programme en 2008.

Avant cette assemblée générale annuelle, le conseil d'administration avait pour tâche d'examiner les finances de l'association et d'approuver le budget 2019 (qui sera présenté aux membres lors de cette assemblée générale annuelle).

Les dernières années ont vu des budgets déficitaires. Cette année, le conseil a travaillé très fort pour élaborer un budget qui ne prévoit pas de déficit.

L'association est principalement financée par les revenus provenant des enregistrements d'animaux et des adhésions des membres. Ce sont ces fonds qui nous permettent d'avoir un bureau, une directrice générale, des programmes d'exposition, de classification, la Revue, un site Web, etc. Nos services d'enregistrement des animaux sont sous-traités à la Société canadienne d'enregistrement des animaux (SCEA). La SCEA détermine les coûts supportés par les associations pour chaque service fourni (enregistrement d'un animal, stockage d'échantillons d'ADN, traitement d'une demande d'adhésion, etc.). L'ACCB doit ensuite mettre au point une structure d'honoraires pour les membres nous permettant de récupérer ces coûts de base et de générer un revenu suffisant pour répondre aux besoins essentiels du bureau et des programmes offerts aux membres. La dernière modification de la grille tarifaire pour les services aux membres de la SCEA a eu lieu en 2016. Depuis 2016, la grille tarifaire pour les éleveurs n'a pas augmenté, même si les prix facturés par la SCEA ont augmenté. Essentiellement, les prix facturés aux membres sont restés les mêmes et l'ACCB a absorbé le coût supplémentaire et le manque à gagner.

En 2019, les membres verront une légère augmentation des coûts de la grille tarifaire de la SCEA dans la plupart des catégories. Cela était nécessaire pour parvenir à un budget équilibré. Les augmentations de prix entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> avril de cette année.

En terminant, je voudrais premièrement remercier notre directrice Générale, Catherine, pour son professionnalisme et son enthousiasme pour le secteur de la chèvre de boucherie. Deuxièmement, remercier le conseil d'administration de l'ACCB pour avoir donné de son temps et de son énergie pour consolider et améliorer l'industrie de la chèvre de boucherie. Enfin (et non des moindres!), nos membres pour votre engagement et votre soutien indéfectible envers ce beau secteur!

Bonne année 2019 à tous et à toutes!

*Kerry*

# À propos de l'ACCB

En 1992, un groupe d'entrepreneurs canadiens dynamiques ont joué un rôle déterminant dans l'importation d'embryons de chèvres Boer en provenance de la Nouvelle-Zélande et de la France, puis directement de l'Afrique du Sud. Le 27 septembre 1993, l'Association canadienne de la chèvre Boer voyait le jour, au terme d'un processus ad hoc auquel ont participé sept membres fondateurs. Le 10 octobre 1995, le Ministère de l'agriculture du Canada incorporait officiellement l'Association en vertu de la Loi sur la généalogie des animaux. Puis, le 3 janvier 1996, le règlement relatif à l'Association était approuvé, conférant à celle-ci le pouvoir exclusif d'enregistrer les chèvres Boer et croisées Boer au Canada. L'Association nouvellement incorporée, qui avait commencé à exercer ses activités d'enregistrement sous l'égide de la Société canadienne d'enregistrement des animaux, s'est ensuite tournée vers la « Canadian Beef Improvement Inc. », puis a éventuellement entrepris des activités d'enregistrement autonomes dans ses propres bureaux à Glenwood en Alberta (Canada).

Du moment qu'elle fut incorporée, l'Association a toujours exigé que soit prélevé un échantillon d'ADN pour tous les enregistrements d'individus de race. L'objectif de cette mesure était de constituer une banque d'ADN nécessaire à la réalisation d'essais aléatoires de vérification d'ascendance. À l'heure actuelle, les essais aléatoires sont réalisés sur 1 % des enregistrements d'individus de race. L'Association canadienne de la chèvre Boer est la seule association de ce genre au monde qui se soit dotée d'un tel programme, lequel a pour but d'assurer l'intégrité de la généalogie des chèvres Boer canadiennes.

La première mise en vente de chèvres Boer commanditée par l'Association a eu lieu en novembre 1998 dans le cadre de la foire agricole « Boer Goat Show » de Regina, en Saskatchewan. C'est en juillet 1999, à Yorkton, en Saskatchewan qu'a eu lieu la toute première foire agricole commanditée par l'Association dans le cadre de laquelle les juges étaient tous sanctionnés par l'Association. L'Association a mis sur pied un programme de formation destiné aux juges canadiens partout au pays.

En 2001, l'Association a déménagé ses bureaux dans l'est de l'Ontario et a commencé à fournir ses services dans les deux langues afin de répondre aux besoins des éleveurs francophones. Depuis ce temps, l'Association travaille très fort pour assurer la disponibilité d'une version française pour l'ensemble de ses publications (y compris sa publication trimestrielle, le Journal de la chèvre de boucherie) et de son site Web.

En 2004, les membres de l'Association ont voté une résolution visant à changer le nom de l'Association canadienne de la chèvre Boer qui est ainsi devenue l'Association canadienne de la chèvre de boucherie (ACCB). En outre, cette résolution visait à élargir le mandat de l'ACCB de manière à inclure toute l'industrie canadienne de la chèvre de boucherie. Depuis ce temps, l'ACCB met au point des programmes de formation et des outils de commercialisation à la fois pour les éleveurs de chèvres de boucherie et les éleveurs de reproducteurs de race.

Les autres activités de l'ACCB incluent : un programme jeunesse, une station de testage des boucs reproducteurs, de même qu'une représentation lors d'événements agricoles dans tout le pays. L'assemblée générale de l'Association a lieu en début d'année; les emplacements alternent entre l'ouest et l'est du Canada.

En 2009, le bureau de l'Association a été relocalisé en Saskatchewan, et la Société canadienne d'enregistrement des animaux d'Ottawa a été embauchée pour traiter les inscriptions et les adhésions.

En février 2016, l'ACCB s'est jointe à Livestock Alliance et le bureau a été déménagé à Guelph, en Ontario. Veal Farmers of Ontario, Ontario Goat et la Société canadienne des chèvres étaient les autres partenaires de l'Alliance.

À la fin de 2017, l'ACCB et l'Alliance ont décidé de se séparer d'un commun accord. Le bureau a été déménagé au Québec.

Le 10 octobre 2018, l'Association a fêté ses 25 ans. L'Association est extrêmement reconnaissante aux fondateurs de l'industrie canadienne de la chèvre Boer qui ont donné sans compter de leur temps et de leurs efforts afin d'établir des assises solides pour le développement futur de l'industrie. Encore aujourd'hui, l'Association compte sur l'engagement des bénévoles qui constituent son conseil d'administration et son comité permanent afin de gérer ses nombreux programmes.

## Conseil d'administration

2018

### Présidente

Kerry O'Donnell

### Président sortant

Stuart Chutter

### Vice-président

Rob Schill

### Trésorière

Becky Vissers

### Secrétaire

Laura Smith

## Autres administrateurs

Sarah James

Marshall James

Anny Martin

## Mission

L'Association canadienne de la chèvre de boucherie soutient le développement d'une industrie rentable pour les éleveurs de caprins reproducteurs et de boucherie en fournissant des services d'enregistrement des animaux et de formation pour ses membres, en assurant la promotion de ses membres et en établissant des partenariats pour la recherche et le développement du marché.

## Vision

Une industrie canadienne de la chèvre de boucherie qui soit rentable à long terme et où les intérêts des producteurs de lait, de fibres textiles et d'animaux de boucherie sont mis en commun pour agir aux niveaux régional, provincial et fédéral dans le but d'en assurer la croissance et le développement.

## Objectifs

Le principal objectif de l'Association consiste à l'établissement des caractéristiques de la race, la tenue de registres généalogiques et l'adoption d'un système crédible d'enregistrement pour les chèvres Boer et les chèvres Kiko au Canada.

Les autres objectifs poursuivis par l'Association sont:

- ◆ promouvoir l'élevage de la chèvre Boer et Kiko comme source de revenus stable à long terme dans le cadre d'une économie agricole diversifiée;
- ◆ améliorer le bagage génétique de la chèvre Boer et Kiko en identifiant les éléments de rendement supérieur;
- ◆ appuyer l'amélioration de la chèvre de boucherie de façon générale;
- ◆ stimuler la demande des consommateurs pour le chevreau (chèvre de boucherie) dans le commerce de détail.



# Procès-verbal de l'AGA 2018

*Procès-verbal de l'AGA de l'Association Canadienne de la chèvre de boucherie, le 14 juin 2018*

---

## **Association Canadienne de la chèvre de boucherie Assemblée Générale annuelle**

**14 juin 2018  
Webinaire**

### **1. Rappel à l'ordre**

La réunion est ouverte à 20h05 HNE par Stuart Chutter.

### **2. Présentation du conseil et du personnel**

Stuart a souhaité la bienvenue aux participants et a donné la parole à Catherine pour qu'elle explique le fonctionnement de la plate-forme de webinaire et explique comment les participants pourront participer à la réunion.

Catherine explique comment la réunion sera traduite en anglais et en français, comment fonctionnera la plate-forme de webinaire, et elle passe en revue le rapport annuel. Elle a également encouragé les participants à participer au sondage à la fin de la réunion.

Stuart présente chacun des membres du conseil d'administration et du personnel de l'ACCB.

### **3. Approbation de l'ordre du jour**

Il n'y a pas d'ajout proposé à l'ordre du jour.

**IL EST PROPOSÉ PAR Ryan Prins et APPUYÉ par Marie-Pier Morin que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.**

Le vote a été **ADOPTÉ** à la majorité.

### **4. Approbation du procès-verbal de l'AGA 2017**

Becky Vissers **PROPOSÉE, APPUYÉE** par Tim Case, que le procès-verbal de l'AGA de 2017 soit approuvé tel que présenté.

Le vote a été **ADOPTÉ** à la majorité.

### **5. Rapports des comités**

Stuart a indiqué que Catherine et lui présenteraient les rapports. Les différents rapports de comités ont été inclus dans le rapport annuel.

#### **a. Trésorerie**

Catherine présente le rapport de trésorerie. Un exemplaire des états financiers révisés de 2017 a été fourni et examiné dans le rapport du trésorier.

##### **• *Approbation du rapport de trésorerie***

**IL EST PROPOSÉ PAR Sophie Bourgeois et APPUYÉ par Marie-Pier Morin que le rapport de trésorerie soit adopté tel que présenté.**

Le vote a été **ADOPTÉ** à la majorité.

##### **• *Approbation de la désignation de l'auditeur***

**IL EST PROPOSÉ PAR Becky Vissers et APPUYÉ par Sophie Bourgeois, que Raymond-Chebot-Grand-Thornton (RCGT) à La Pocatière soit nommé auditeur 2018 de l'ACCB.**

*Procès-verbal de l'AGA de l'Association Canadienne de la chèvre de boucherie, le 14 juin 2018*

---

**Le vote a été ADOPTÉ à la majorité.**

**b. Production**

Stuart a présenté le rapport du Comité de la production.

**c. Comité des expositions**

Catherine a présenté le rapport du comité des expositions.

Stuart a annoncé les champions canadiens des expos 2017 de l'ACCB comme suit:

Bouc pursang: DU BIQUET FRENCH POWER propriété de RAFTER N GOATS

Chèvre pursang: KAE RONNE WALIDAH 309W propriété de CALICO CREEK GOATS

Chèvre croisée: NAQUABI TOKOLOSHE propriété de DOZEN ROSES FARM

Chèvre commercial: DOZEN ROSES PAPRIKA propriété de DOZEN ROSES FARM

**d. Comité jeunesse**

Catherine a présenté le rapport du comité jeunesse.

Stuart a annoncé les gagnants de la chasse aux points:

Mention honorable: Emma Blackburn

2<sup>e</sup> place: Lucas Calmcross

Première place: Adrian Illman

La chasse aux points se poursuivra en 2018. Les participants ont été encouragés à faire participer les jeunes aux expositions de chèvres.

**e. Rapport de la Directrice générale**

Catherine a présenté le rapport de la Directrice générale.

**6. Conseil d'administration 2018**

Stuart a présenté le conseil d'administration de 2018: Christie et Ryan Prins, Laura Smith et Becky Vissers.

Stuart a mentionné qu'il y a 3 postes disponibles pour les administrateurs au sein du conseil. Si personne ne se présente pour combler ces postes, cela peut compromettre le bon fonctionnement de l'organisation car, pour pouvoir adopter des propositions et poursuivre les programmes existants et futurs, il est nécessaire de maintenir un quorum de 4 administrateurs sur 7 au cours des réunions. Dans la situation actuelle, s'il ne manque qu'un seul administrateur lors de la réunion, les propositions ne peuvent être adoptées, ce qui entraîne un délai supplémentaire dans le fonctionnement de l'association et de ses programmes. Stuart a encouragé les membres de l'ACCB à s'impliquer dans leur association s'ils souhaitent voir la poursuite des opérations et des programmes de l'ACMG.

**7. Items apportés par l'assemblée**

Aucun.

**8. Adjournement**

Evelyn Laroche PROPOSE QUE la séance soit levée à 21h53 HNE.

# A. Rapport de trésorerie

Les chiffres figurant dans la colonne Réel 2018 sont conformes aux états financiers vérifiés de 2018.

## Notes concernant les coûts pour 2018:

### *Revenus*

- Les revenus de publicité dans le Journal sont inférieurs aux prévisions. Nous avons perdu plusieurs annonceurs qui occupaient auparavant une page entière (couverture arrière à 385 \$ et page intérieure de couverture à 285 \$). Les annonceurs des éditions précédentes ont été contactés sans résultat positif. Merci à tous les annonceurs qui ont continué à acheter une annonce dans notre Journal en 2018!
- Le nombre de membres a diminué en 2018. Nous avons donc eu 1 785\$ en moins de revenus provenant de notre adhésion par rapport aux prévisions. Même chose pour les enregistrements, les transferts et autres transactions connexes pour lesquelles nous avons eu 3 875 \$ de moins que prévu. Nous nous attendions à une marge brute de 34 130 \$ générée par ces revenus, mais nous n'avons eu que 30 985,14 \$. Ces baisses de bénéfices s'expliquent par moins de producteurs qui renouvellent ou achètent une nouvelle adhésion à l'ACCB et par moins de producteurs qui enregistrent leurs animaux, mais aussi par une augmentation des coûts de la SCEA à l'ACCB qui n'ont jamais été transférés aux producteurs achetant des services. Par exemple, les frais de stockage de l'ADN ont été augmentés de 4 \$ à 5 \$ en 2018 pour l'ACCB, mais ont été maintenus à 4 \$ pour les producteurs qui ont enregistré des Boers de race pure.
- Les bénéfices générés par les activités d'adhésion et d'enregistrement à l'ACCB sont la seule source de revenus permettant de couvrir tous les autres coûts, tels que le salaire de la directrice générale, les frais de bureau, l'AGA et la plupart des coûts sur les lignes figurant dans la section dépenses du budget.

Nous avons eu 7 259,52 \$ de revenus en moins que prévu.

### *Dépenses*

- Les dépenses prévues pour l'AGA 2018 effectuée via un webinaire ont été deux fois moins élevées que prévu. L'expérience s'est révélée excellente et l'utilisation d'une plate-forme de webinaires pour l'AGA est vraiment un bon moyen d'économiser de l'argent.
- Nous avons eu moins de dépenses du conseil d'administration que prévu, car il a été décidé que la réunion en face à face serait reportée à 2020 et organisée conjointement avec l'AGA afin de réduire les frais de déplacement.
- Nous avons dû acheter des rubans en 2018 pour compléter des ensembles. Lors de l'inventaire physique, il a été découvert que les ensembles de rubans (un ensemble de rubans est constitué d'un champion junior, d'un champion junior de réserve, d'un champion senior, d'un champion senior de réserve, d'un grand champion et d'un grand champion de réserve) n'étaient pas complets car, dans le passé, les commandes de rubans ne tenaient pas compte de la traduction française. En français, les champions féminins et masculins ne sont pas écrits de la même façon, nous ne pouvons donc utiliser un ruban ou l'autre pour les deux sexes..
- Comme mentionné précédemment, le programme de classification a eu lieu en 2018. Il s'agit d'un programme pour lequel le prix facturé aux participants doit couvrir toutes les dépenses connexes, ce qui a été le cas en 2018.
- Le salaire de la Directrice générale était inférieur aux prévisions, car toutes les heures budgétisées n'étaient pas nécessaires pour gérer l'association.
- Les dépenses de la Revue ont respecté le budget.
- Les frais reliés aux enregistrements ont été inférieurs aux attentes, principalement en raison de la diminution des adhésions et des activités d'enregistrement et de transfert. Toutefois, les frais de carte de crédit sont plus élevés que prévu, ce qui signifie

que davantage de paiements sont effectués par carte de crédit. Le montant des frais de stockage d'ADN est également plus élevé que prévu même s'il y avait moins d'enregistrements en 2018. Ceci est dû à l'augmentation de 4 \$ à 5 \$ des frais de stockage d'ADN imputés à l'ACCB par la SCEA.

- Les frais de bureau ont été moins élevés que prévu car le projet de site Web a été laissé de côté pour 2018. Cependant, les frais d'affranchissement du courrier ont été beaucoup plus élevés que prévu, car nous avons dû payer Postes Canada pour la redirection du courrier. De plus, avec le déménagement du bureau au Québec, nous avons facturé des frais de port supplémentaires pour l'envoi de boîtes et de matériel de l'Ontario.
- En ce qui concerne les tests ADN, 46 demandes de tests ADN ont été envoyées à UC Davis en 2018. 15 demandes étaient obligatoires et liées à nos règlements, et 31 demandes avaient été envoyées par des éleveurs. Les frais facturés par UC Davis s'élevaient à 30 USD et nous facturions 39 USD aux éleveurs. Avec le taux de change, nous aurions dû facturer 40 \$ en 2018. L'ACCB paiera environ 15 tests ADN obligatoires conformément à ses règlements. Les autres tests seront payés par les demandeurs et le remboursement des coûts est inclus dans la ligne de revenu des enregistrements.
- Les frais de service bancaire sont plus élevés que prévu, car la plate-forme bancaire en ligne est davantage utilisée pour les transactions. Cela évite que la directrice générale dépense le kilométrage et le temps nécessaires pour se rendre à la banque afin d'effectuer des transactions. Nous devons également acheter des chèques puisque le bureau a déménagé et que l'adresse a changé.
- Les dépenses liées aux projets des jeunes éleveurs ont été plus élevées que prévu, car nous avons reçu une demande pour le Fonds pour la jeunesse de l'ACCB. L'association a un compte spécial pour les projets et les dépenses des jeunes éleveurs et il reste encore un peu moins de 2 000\$ dans ce compte.

Les dépenses totales ont été inférieures de 15 897.60\$ par rapport au budget prévu.

Globalement, nous observons un déficit comme prévu, mais pour 8 638.08 \$ de moins.

## **Budget 2019**

Le budget 2019 a été discuté et approuvé par le conseil d'administration lors de sa réunion du 6 février 2019 est présenté aux pages 12 et 13.

Les facteurs influençant les décisions entourant le budget 2019 comprennent:

- Recruter plus d'annonceurs pour la Revue Canadienne de la chèvre de boucherie.
- Gérer les baisses d'adhésions et d'enregistrements.
- Maintenir l'offre de programmes de l'ACCB en 2019, y compris la classification.
- Travailler à un nouveau site Web en recherchant des soumissions de fournisseurs de sites Web et du financement dans le cadre de programmes gouvernementaux et d'autres activités de financement. Pendant ce temps, maintenir à jour le site Web actuel.
- Revenir à un solde positif aux états financiers.

Ce n'est pas un budget très excitant, mais c'est ce qu'il faut pour revenir à un budget équilibré et dégager une marge de manœuvre suffisante pour organiser des projets et des activités plus intéressants en 2020.

## Budget adopté en 2018 par rapport aux montants réels de 2018

	<b>BUDGET ADOPTÉ 2018</b>	<b>RÉEL 2018</b>
<b>Income / Revenu</b>		
YOUTH PROJECT / PROJET JEUNESSE	0.00	0.00
ADVERTISING / PUBLICITÉ	2,000.00	720.00
AGM Income / Revenu de l'AGA	500.00	0.00
CMGA Type Evaluation Program / Programme de classification	6,000.00	6,484.00
MEMBERSHIPS / COTISATIONS	15,530.00	13,745.00
OFFICE COST REIMBURSEMENT / REMBOURSEMENT FRAIS DE BU- REAU	0.00	106.00
SHOW FEES / FRAIS D'EXPOSITIONS	1,000.00	690.00
PAID TO CMGA / PAYÉ À L'ACCB	0.00	0.00
REGISTRATIONS / ENREGISTREMENTS	41,000.00	37,125.48
SALES / VENTES	0.00	0.00
INTEREST / INTÉRÊTS	100.00	0.00
CREDITS WRITTEN OFF / CRÉDITS RADIÉS	0.00	0.00
<b>Total Income / Revenu total</b>	<b>66,130.00</b>	<b>58,870.48</b>
<b>Expense / Dépenses</b>		
ACCOUNTS WRITTEN OFF / COMPTES RADIÉS	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
ADVERTISING AND PROMOTION / PUBLICITÉ ET PROMOTION	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
AGM / AGA	<b>1,096.60</b>	<b>554.73</b>
CMGA Board Expenses / Dépenses du CA		
Telecon Expenses / Conférences téléphoniques	250.00	248.94
Travel / Déplacements	5,000.00	0.00
<b>Total CMGA Board Expenses / Dépenses du CA</b>	<b>5,250.00</b>	<b>248.94</b>
CMGA SHOWS / EXPOS DE L'ACCB		
Show Ribbons / Rubans	0.00	111.85
Judges Licensing Forums / Forum license juge	0.00	0.00
<b>Total CMGA SHOWS / EXPOS ACCB</b>	<b>0.00</b>	<b>111.85</b>
CMGA Type Evaluation Program / Programme de classification		
Evaluator Fees & Expenses / Frais et dépenses des évaluateurs	6,000.00	6,162.18
Forms & Handbook / Formulaire et manuels	0.00	228.00
<b>Total CMGA Type Evaluation Program / Programme de classification</b>	<b>6,000.00</b>	<b>6,162.18</b>
GENERAL MANAGER / DIRECTRICE GÉNÉRALE		
Salary / Salaire	27,164.04	22,577.48
GENERAL MANAGER - Other / DIRECTRICE GÉ- NÉRALE - Autre	0.00	0.00
<b>Total GENERAL MANAGER / DI- RECTRICE GÉNÉRALE</b>	<b>27,164.04</b>	<b>22,577.48</b>
MEAT GOAT JOURNAL / REVUE		
Ad. sales commissions / Commissions sur les ventes de publicité	0.00	0.00
Coordination of content / Coordination du contenu	0.00	0.00
MGJ Postage / Envoi postal	200.00	335.76
MGJ Printing / Impression	1,200.00	1,077.00
MGJ Shipping/Handling / Port et manutention	500.00	712.16
Production and artwork / Production et graphisme	2,000.00	1,680.00
<b>Total MEAT GOAT JOURNAL / REVUE</b>	<b>3,900.00</b>	<b>3,804.92</b>

Suite à la page suivante...

## Budget adopté en 2018 par rapport aux montants réels de 2018

(suite)

	<b>BUDGET- ADOPTÉ 2018</b>	<b>RÉEL 2018</b>
<b>MEMBERSHIP EXPENSES / DÉPENSES LIÉES À LA COTISATION</b>		
CLRC Levies / Charges SCEA	17,00.00	15,083.50
CLRC Miscellaneous / Divers SCEA	1,500.00	391.15
CLRC Credit Card Admin. / Admin. de Carte de crédit SCEA	600.00	940.69
CLRC DNA Sample Storage / Stockage d'échantillon ADN SCEA	3,300.00	3,470.00
<b>Total MEMBERSHIP EXPENSES / DÉPENSES LIÉES À LA COTISATION</b>	<b>22,400.00</b>	<b>19,885.34</b>
<b>OFFICE EXPENSES / BUREAU</b>		
Accounting and Legal / Comptabilité et frais juridiques	2,788.00	2,784.00
Office supplies and equipment / Matériel bureau	622.00	566.27
Postage / Poste	600.00	1,533.17
Telephone - Internet / Téléphone	641.96	817.78
Website / Site Internet	6,690.00	189.06
<b>Total OFFICE EXPENSES / BUREAU</b>	<b>11,341.96</b>	<b>5,893.28</b>
<b>REGISTRATION EXPENSES / DÉPENSES LIÉES AUX ENREGISTREMENTS</b>		
DNA Testing / Testage AND	1,000.00	1,966.82
<b>Total REGISTRATION EXPENSES / DÉPENSES LIÉES AUX ENREGISTREMENTS</b>	<b>1,000.00</b>	<b>1,966.82</b>
<b>UNCATEGORIZED EXPENSES / DÉPENSES DIVERSES</b>		
Bank Service Charges / Charge service bancaire	420.00	459.28
Cheque order / Commande de chèques	0.00	174.86
CNGF Membership / Cotisation FCNC	0.00	0.00
PayPal Fees / Frais PayPal	0.00	65.38
<b>Total UNCATEGORIZED EXPENSES / DÉPENSES DIVERSES</b>	<b>440.00</b>	<b>699.52</b>
<b>YOUTH PROJECT / PROJET JEUNESSE</b>		
Youth Project expenses / Dépenses Projet jeunesse	250.00	311.94
Youth Support Fund / Fond de support à la relève	0.00	500.00
<b>Total YOUTH PROJECT / PROJET JEUNESSE</b>	<b>250.00</b>	<b>811.94</b>
<b>Total Expense / Dépenses</b>	<b>78,842.60</b>	<b>62,945.00</b>
<b>Net Profit (Loss) / Profit net (perte)</b>	<b>(12,712.60)</b>	<b>(4,074.52)</b>

Hmmm... Je me demande si l'herbe est plus verte de l'autre côté de la clôture?



Je suis sûre que oui! Tu veux vérifier?

# ASSOCIATION CANADIENNE DE LA CHÈVRE DE BOUCHERIE

*Budget 2019 APPROUVÉ*

	BUDGET 2019
<b>Income / Revenus</b>	
YOUTH PROJECT / PROJET JEUNESSE	\$ -
ADVERTISING / PUBLICITÉ	\$ 1,500,00
AGM Income / Revenu de l'AGA	\$ -
CMGA Type Evaluation Program / Programme de classification	\$ 6,600,00
MEMBERSHIPS / COTISATIONS	\$ 12,600,00
OFFICE COST REIMBURSEMENT / REMBOURSEMENT FRAIS DE BUREAU	\$ -
SHOW FEES / FRAIS D'EXPOSITIONS	\$ 690,00
PAID TO CMGA / PAYÉ À L'ACCB	\$ -
REGISTRATIONS / ENREGISTREMENTS	\$ 35,550,00
SALES / VENTES	\$ -
INTEREST / INTÉRÊTS	\$ -
CREDITS WRITTEN OFF / CRÉDITS RADIÉS	\$ -
<b>Total Income / Revenu total</b>	<b>\$ 56,940,00</b>

<b>Expense / Dépenses</b>	
ACCOUNTS WRITTEN OFF / COMPTES RADIÉS	\$ -
ADVERTISING AND PROMOTION / PUBLICITÉ ET PROMOTION	\$ -
AGM / AGA	\$ 833.74
<b>CMGA Board Expenses / Dépenses du CA</b>	
Telecon Expenses / Conférences téléphoniques	\$ 250,00
Travel / Déplacements	\$ -
<b>Total CMGA Board Expenses / Dépenses du CA</b>	<b>\$ 250,00</b>
<b>CMGA SHOWS / EXPOS DE L'ACCB</b>	
Show Ribbons / Rubans	\$ 600,00
Judges Licensing Forums	\$ -
<b>Total CMGA SHOWS / EXPOS DE L'ACCB</b>	<b>\$ 600,00</b>
<b>CMGA Type Evaluation Program / Programme de classification</b>	
Evaluator Fees & Expenses / Frais et dépenses des évaluateurs	\$ 6 600,00
Forms & Handbook / Formulaire et manuels	\$ 230,00
<b>Total CMGA Type Evaluation Program / Programme de classification</b>	<b>\$ 6,830,00</b>
<b>GENERAL MANAGER / DIRECTRICE GÉNÉRALE</b>	
Salary / Salaire	\$ 18,346.32
GENERAL MANAGER - Other - DIRECTRICE GÉNÉRALE - Autre	\$ -
<b>Total GENERAL MANAGER / DIRECTRICE GÉNÉRALE</b>	<b>\$ 18,346.32</b>

*Suite à la page suivante...*

# ASSOCIATION CANADIENNE DE LA CHÈVRE DE BOUCHERIE

*Budget 2019 APPROUVÉ*

(Suite)

	BUDGET 2019
<b>MEAT GOAT JOURNAL / REVUE</b>	
Ad. sales commissions / Comissions sur les ventes de publicité	\$ -
Coordination of content / Coordination du contenu	\$ -
MGJ Postage / Envoi postal	\$ 510,00
MGJ Printing / Impression	\$ 900,00
MGJ Shipping/Handling / Port et manutention	\$ 730,00
Production and artwork / Production et graphisme	\$ 1,700,00
Reimburse MGJ advertisers	\$ -
<b>Total MEAT GOAT JOURNAL / REVUE</b>	<b><u>\$ 3 840,00</u></b>
<b>MEMBERSHIP EXPENSES / DÉPENSES LIÉES À LA COTISATION</b>	
CLRC Levies / Charges SCEA	\$ 13,800,00
CLRC Miscellaneous / Divers SCEA	\$ 300,00
CLRC Credit Card Admin. / Admin. de Carte de crédit SCEA	\$ 950,00
CLRC DNA Sample Storage / Stockage d'Échantillon ADN SCEA	\$ 3,110,00
<b>Total MEMBERSHIP EXPENSES / DÉPENSES LIÉES À LA COTISATION</b>	<b><u>\$ 18,160,00</u></b>
<b>OFFICE EXPENSES / BUREAU</b>	
Accounting and Legal / Comptabilité et frais juridiques	\$ 2 940,00
Office supplies and equipment / Matériel	\$ 200,00
Postage / Poste	\$ 550,00
Telephone - Internet / Téléphone	\$ 460.32
Website / Site Internet	\$ 350,00
<b>Total OFFICE EXPENSES / BUREAU</b>	<b><u>\$ 4,500.32</u></b>
<b>REGISTRATION EXPENSES / DÉPENSES LIÉES AUX ENREGISTREMENTS</b>	
DNA Testing / Testage AND	\$ 600,00
<b>Total REGISTRATION EXPENSES / DÉPENSES LIÉES AUX ENREGISTREMENTS</b>	<b><u>\$ 600,00</u></b>
<b>UNCATEGORIZED EXPENSES / DÉPENSES DIVERSES</b>	
Bank Service Charges / Charge service bancaire	\$ 564,00
Cheque order / Commande de chèques	\$ -
Interest Charges	\$ -
CNGF Membership / Cotisation FCNC	\$ -
PayPal Fees / Frais PayPal	\$ 60,00
<b>Total UNCATEGORIZED EXPENSES / DÉPENSES DIVERSES</b>	<b><u>\$ 624,00</u></b>
<b>YOUTH PROJECT / PROJET JEUNESSE</b>	
Youth Support Fund / Fond de support à la relève	\$ 500.00
Youth Project prize / Récompense Projet jeunesse	\$ 315,00
<b>Total YOUTH PROJECT / PROJET JEUNESSE</b>	<b><u>\$ 815,00</u></b>
<b>Total Expense / Dépenses</b>	<b><u>\$ 55,399.38</u></b>
<b>Net Profit (Loss) / Profit net (perte)</b>	<b>\$ 1,540.62</b>

## Examen de la structure tarifaire de l'ACCB

Après deux augmentations de coûts de la SCEA, une en 2018 et une en 2019, le conseil d'administration de l'ACCB a dû revoir la structure tarifaire afin de recouvrer ces coûts de base et générer un revenu suffisant pour maintenir les activités et les programmes pour les membres. La dernière modification de la grille tarifaire pour les services de la SCEA aux membres de l'association a eu lieu en 2016. Depuis lors, les coûts de la grille tarifaire n'ont pas augmenté, même si les prix facturés par la SCEA à l'association ont, eux, augmenté. Depuis 2016, les prix facturés aux membres sont restés les mêmes et l'association a absorbé les coûts supplémentaires et le manque à gagner.

Le conseil d'administration de l'ACCB a révisé la structure des frais et pour 2019, les membres verront une légère augmentation des frais dans la plupart des catégories. Ces augmentations étaient nécessaires si l'ACCB souhaitait réaliser un budget équilibré. Les augmentations de coûts entreront en vigueur le 1er avril de cette année.

### Le Système de coût unitaire de la SCEA

Le système de coût unitaire selon lequel la SCEA facture les travaux effectués aux associations de races membres a été mis en place en 1987. Il a été implanté à la suite de demandes émanant des associations membres pour des redevances basées sur le coût exact de la fourniture des divers services. Un ajout au système a été effectué en 1992 avec l'introduction d'un facteur de volume.

Selon les règlements administratifs de la SCEA, l'unité de base est « l'unité d'activités nécessaires à la production d'un certificat d'enregistrement type de deux générations ne portant que l'information stipulée à l'article 29 de la Loi comme étant le minimum requis sur un certificat ». Cela signifie un certificat pour un animal identifié par des marques de tatouage, des étiquettes d'oreille officielles ou des implants électroniques.

Tous les autres services sont calculés proportionnellement à l'unité standard, sous forme de fraction ou de multiple de celle-ci. Les proratas sont déterminés en fonction du temps requis et du matériel nécessaire pour effectuer chaque type de transaction. Les valeurs unitaires sont révisées de temps à autre, à mesure que des changements interviennent dans les procédures impliquées dans le traitement des différentes transactions.

Enfin, pour offrir un rabais aux associations qui génèrent de grands volumes, pour tenir compte des gains d'efficacité générés par le traitement de volumes plus importants du même type de travail, un facteur de multiplication est également utilisé. En 2018, les activités de l'ACCB ont généré environ 2 413 unités. Pour les 500 premières unités, le facteur de volume utilisé a été de 1,2 et pour les 1 500 suivantes, le facteur a été de 1,1. À 8 000 unités, le facteur est 1,0.

Le coût unitaire est fixé chaque année par le conseil d'administration de la SCEA lors de la réunion budgétaire d'octobre de l'année précédente.



Canadian Livestock Records Corporation  
Société canadienne d'enregistrement des animaux

# ASSOCIATION CANADIENNE DE LA CHÈVRE DE BOUCHERIE

## LISTE DES HONORAIRES

En vigueur le 1er avril 2019

Veuillez ajouter 13% TVH aux droits d'inscription pour l'Ontario, ajouter 15% TVH pour le T.-N., N.-B., N.-É. et Î.-P.-É., et ajouter 5% TPS aux droits d'inscription pour toutes les autres provinces.

### COTISATION:

Actif .....	75.00\$
Associé .....	50.00\$
Junior .....	20.00\$
Nouvelle cotisation annuelle – comprend la cotisation annuelle et un choix de nom de troupeau et de lettres de tatouage enregistrés (Nouveaux membres seulement) .....	100.00\$
Nouvelle cotisation junior – comprend la cotisation junior et un choix de nom de troupeau et de lettres de tatouage enregistrés (Nouveaux membres seulement) .....	45.00\$

### ENREGISTREMENTS:

	Membre	Non-Membre
Animaux provenant de l'étranger ou animaux importés, peu importe l'âge .....	40.00\$	80.00\$
Animaux pursangs (Boer et Kiko)		
âgé de 0 – 12 mois, enregistrement soumis seul .....	32.00\$	64.00\$
âgé de 0 – 12 mois, 2-19 enregistrements soumis ensembles .....	26.50\$	53.00\$
âgé de 0 – 12 mois, 20 ou plus d'enregistrements soumis ensembles .....	20.00\$	40.00\$
- âgé de plus de 12 mois .....	37.00\$	74.00\$
- Entreposage de l'échantillon ADN pour les chèvres Boer .....	5.00\$	10.00\$
- Entreposage et échantillonnage de l'ADN pour les chèvres Kiko .....	13.50\$	27.00\$
Animaux à pourcentage (Boer et Kiko)		
âgé de 0 – 12 mois, enregistrement soumis seul .....	22.00\$	44.00\$
âgé de 0 – 12 mois, 2-19 enregistrements soumis ensembles .....	16.50\$	33.00\$
âgé de 0 – 12 mois, 20 ou plus d'enregistrements soumis ensembles .....	12.00\$	24.00\$
- âgé de plus de 12 mois .....	22.00\$	44.00\$

### TRANSFERTS:

- Dans les 6 mois suivant la date de la vente et <u>au moment de l'enregistrement</u>		
un animal .....	14.50\$	29.00\$
2-19 transferts soumis ensembles .....	13.00\$	26.00\$
20 transferts ou plus soumis ensembles .....	12.50\$	25.00\$
- Dans les 6 mois suivant la date de la vente (animal déjà enregistré)		
un animal .....	22.00\$	44.00\$
2-19 transferts soumis ensembles .....	17.00\$	34.00\$
20 transferts ou plus soumis ensembles .....	16.00\$	32.00\$
- Plus de 6 mois après la date de la vente .....	50.00\$	100.00\$
- Transfert dans une famille, pourvu qu'il n'y ait de considération financière		
un animal .....	20.00\$	40.00\$
deux transferts ou plus soumis ensembles .....	12.50\$	25.00\$

### AUTRES:

Duplicata de certificat (sans corrections) .....	16.00\$	32.00\$
Nouveau certificat (avec corrections) .....	21.50\$	43.00\$
Enregistrement de lettres de tatouage (identification de troupeau) .....	21.00\$	42.00\$
Transfert de propriété de lettres de tatouage (identification de troupeau) .....	21.00\$	42.00\$
Enregistrement de nom de troupeau .....	21.00\$	42.00\$
Transfert de propriété de nom de troupeau .....	21.00\$	42.00\$
Enregistrement d'entente de location .....	21.00\$	42.00\$
Frais d'épreuve d'ADN (sujet au changement sans avertissement) .....	40.00\$	80.00\$
Honoraire de demande rejetée (s'applique aux demandes incomplètes et aux demandes soumises avec les fonds insuffisants) .....	13.00\$	26.00\$
SERVICE URGENT : (en plus du frais régulier de la transaction et doit être inclus avec la remise) .....	18.00\$	36.00\$
Envoyer le certificat d'enregistrement au nouveau propriétaire .....	3.00\$	6.00\$

# B. Production

Par Kerry O'Donnell

## Programme de classification

En 2018, le programme de classification de l'ACCB a été offert aux membres pour la 9e année. Le programme est offert aux membres de l'ACCB depuis 2008 et, à l'exception de 2015 et 2017, l'Association a été en mesure de fournir cet outil précieux aux éleveurs.

La Classification utilise un système d'évaluation linéaire pour donner un « pointage » à un animal (et ses parties respectives) en le comparant au type idéal pour la race. La classification offre aux éleveurs la possibilité de faire évaluer leurs animaux de façon objective par un classificateur qualifié par l'ACCB.

Le système de classification de l'ACCB a été modelé sur des programmes similaires proposés par d'autres races de bétail (bovins, chèvres laitières, etc.), en gardant à l'esprit les caractéristiques considérées comme économiquement et conformationnellement recherchées par la race Boer.

Les chèvres et boucs pur-sang enregistrés et les chèvres croisées enregistrées sont éligibles pour la classification. Pour être évaluées, les chèvres doivent avoir chevreté au moins une fois, et les boucs doivent avoir au moins 1 an au moment de l'évaluation. Les animaux reçoivent un pointage total global (sur 100) et sont classés comme suit;

**Excellent** – 90+

**Très bon (VG)** – 85-89

**Bon (Good)** – 80-84

Les animaux dont le pointage est Très bon (VG-85) ou plus élevé sont publiés dans la Revue Canadienne de la chèvre de boucherie et sur le site Web de l'ACCB.

En 2018, les évaluations se sont passées en Saskatchewan, en Ontario et au Québec avec 226 animaux évalués.

Vous trouverez ci-dessous un résumé de la participation au programme de classification à ce jour.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2016	2018
Nb fermes participantes	9	13	18	12	12	10	11	14	13
Nb animaux évalués	134	160	180	148	299	236	155	220	226

L'ACCB tient à remercier tous ses membres qui ont participé au programme de cette année et les encourage à profiter de cette occasion en 2019.

## Nos participants à la classification en 2018:

Nancy McNeil & Evelyne LaRoche	Du Biquet	Québec
Shannon Thurston	Staveley Farms	Québec
Guillaume Bouchard	Ferme à l'Oie	Québec
Jessy Lapierre	Élevage Divin Calin	Québec
André Lussier	Ferme Galiman	Québec
Sonia Gagnon	Ferme de L'Étang	Québec
Sylvie Dionne	Chèvrerie des Belles amours	Québec
Becky Vissers	Dozen Roses Farm	Ontario
Austin Illman	Epic Boers	Ontario
Robin Ross	Rovin Farms	Ontario
Kerry O'Donnell	Kae Ronne Goats	Saskatchewan
Brent Nostadt	Rafter N'Goats	Saskatchewan
Landon Spokowski	Calico Creek Goats	Saskatchewan

## Programme d'amélioration des troupeaux de chèvres (GHIP) 2018

Le programme d'amélioration des troupeaux de chèvres est gratuit pour les membres et a été offert pour la première fois en 2012.

Le programme est une collaboration avec le Dr Ken Andries de l'Université d'état du Kentucky permettant aux producteurs de soumettre des données et de recevoir des données standardisées sur les performances à la ferme de leurs chèvres, chevreaux et boucs.

Cette collaboration découle du désir de l'ACCB de s'appuyer sur des programmes existants et de fournir une valeur ajoutée à ses membres en ce qui concerne les données permettant de sélectionner les animaux reproducteurs. Notre programme d'exposition et notre programme de classification fournissent aux producteurs un retour d'information sur leurs animaux en ce qui concerne le phénotype et la conformation par rapport aux standards de race, tandis que GHIP complète l'équation en fournissant des informations sur les capacités de production / de performance de leurs animaux.

GHIP fournit un outil qui permet aux producteurs d'ajuster les données de production et les aide à utiliser les données de performances pour sélectionner des animaux de meilleure qualité pour les remplacer. Cela peut entraîner une amélioration du troupeau et une augmentation des performances sans augmenter les coûts de production pour les producteurs. Une fois que les données sont soumises, des rapports complets sont renvoyés au producteur indiquant les gains moyens quotidiens par groupe de chevrotage, les ratios d'efficacité sur les chèvres, les indices résumés des boucs, ainsi que d'autres informations utiles.

Les informations soumises au programme GHIP sont anonymes. L'ACCB ne reçoit pas les résultats individuels des troupeaux inscrits au programme. À la fin de chaque année, l'ACCB reçoit un résumé des données soumises par le Dr Andries qui nous aide à commencer à constituer une base de données afin de créer des repères pour les caractéristiques de production importantes telles que le nombre de chevreaux nés, le poids à la naissance, le poids moyen au sevrage, etc.

Pour plus d'informations sur ce programme et sur la façon d'y participer, veuillez contacter le bureau de l'ACCB.

En 2018, 8 producteurs au total ont soumis des données au programme GHIP.

### Merci à:

- Chèvrerie Du Biquet – Evelyne La Roche & Nancy McNeil
- DeurBrais Farm – Lise Brais
- Cedar Point Kikos – Megan Vanderpol
- Fermette Harbour – Sophie Bourgeois
- Triple G Ranch – Gwenn Dexter
- Mahna Farms – Michael Whelan
- Staveley Farms – Shannon Thurston
- Ocean Waves – Nicky Moody

### DONNÉES GHIP 2018

Les données représentent les différents groupes qui soumettent des enregistrements. Les deux premiers sont les données des producteurs de l'Association Canadienne de la chèvre de boucherie.

#### Données sur les chevreaux

Groupes	NB NÉS	PDS NAISS.	NB SEVRÉS	ÂGE SEVR.	PDS SEVR.	GMQ	PDS 90 JRS	PDS AJUSTÉ
2018	374	7.75	316	93.89	44.51	0.39	43.19	49.26
TOUT CANADA	4403	7.79	3555	92.98	41.00	0.36	40.61	45.76
TOUT GHIP 2018	900	7.76	800	92.19	43.49	0.39	42.78	48.77
TOUT GHIP	14117	7.53	11639	93.40	39.22	0.35	38.83	43.99

## Données sur les chèvres

Groupes	NB	AOD	TAILLE PORTÉE	PDS NAISS	SEVRÉS/ CHÈVRE	PDS SEVR.	PDS 90 JRS	PDS AJUSTÉ	PDS CHÈVRE	RATIO EFFICACITÉ
2018	160	3.28	2.08	16.02	1.80	77.94	75.30	85.65	115.36	65.40
TOUT CANADA	2162	3.52	1.98	15.01	1.69	72.51	70.43	79.52	114.18	64.67
TOUT GHIP 2018	445	3.46	1.98	14.95	1.81	77.15	75.45	86.06	112.33	68.36
TOUT GHIP	7795	3.29	1.87	13.78	1.60	65.83	65.31	73.93	104.17	26.05

## Données sur les boucs

Groupes	NB	NB NÉS	PDS NAISS.	NB SEVRÉS	PDS SEVR.	PDS 90 JRS	PDS AJUSTÉ
2018	29	12.28	7.88	10.62	47.76	45.78	51.04
TOUT CANADA	257	14.40	7.95	14.42	43.36	42.44	49.71
TOUT GHIP 2018	58	15.47	7.72	14.11	46.08	44.39	49.80
TOUT GHIP	856	17.22	7.62	14.43	40.07	39.68	44.39

## COMPARAISONS D'ANNÉES EN ANNÉES

### Données sur les chevreaux

ANS	NB NÉS	PDS NAISS.	NB SE-	ÂGE SEVRAGE	PDS SEVR.	GMQ	PDS 90 JRS	PDS
2013	1067	7.82	909	90.25	39.86	0.36	40.73	45.92
2014	754	7.64	652	85.76	38.20	0.36	39.85	44.78
2015	603	7.81	473	102.67	43.33	0.36	39.60	44.21
2016	650	8.07	523	101.04	45.21	0.36	40.48	45.50
2017	270	7.69	223	90.83	46.16	0.44	46.94	53.84
2018	374	7.75	316	93.89	44.51	0.39	43.19	49.26
Total	4403	7.79	3555	92.98	41.00	0.36	40.61	45.76

### Données sur les chèvres

ANS	NB	TAILLE PORTÉE	PDS NAISS.	SEVRÉS/	PDS SEVR.	PDS 90	PDS	PDS CHÈVRE	RATIO EFFICACITÉ
2013	550	1.98	15.15	1.62	71.58	71.10	80.61	112.02	59.97
2014	382	1.97	14.75	1.71	67.52	70.44	79.17	118.02	61.91
2015	353	1.91	14.53	1.73	74.32	69.05	77.57	107.83	78.05
2016	280	2.0	15.44	1.81	81.34	73.61	83.17	124.72	71.91
2017	109	2.02	15.36	1.88	85.09	86.15	98.41	113.67	70.66
2018	160	2.08	16.02	1.80	77.94	75.30	85.65	115.36	65.40
Total	2162	1.98	15.01	1.69	72.51	70.43	79.52	114.18	64.67

## C. Expos

Par Becky Vissers

On peut dire que 2018 aura été une très bonne année d'exposition. Plusieurs nouveaux éleveurs ont rejoint les participants des diverses foires et expositions accréditées. Quoique nous ayons connu un moins grand nombre de ces événements accrédités au courant de l'année, bon nombre de foires agricoles ont su offrir des jugements non-accrédités ce qui est un bon départ.

Le nombre de chèvres inscrites sont en hausse, soit avec 32 bêtes de plus que l'année précédente avec un total de 344 bêtes présentées lors d'expos accrédités. Ce nombre serait beaucoup plus grand si tous les événements non-accrédités s'étaient inscrits comme jugement accrédités.

Expos	Chèvres Boer pur-sang	Chèvres croisées	Boucs Boer pur-sang	Chèvres commerciales	Chevreaux de marché
<i>Expo Calixa-Lavalee</i>	31	0	11	0	0
<i>Expo St-Hyacinthe</i>	59	0	23	0	0
<i>Expo Brome</i>	48	0	17	0	0
<i>Foire du comté de Norfolk</i>	26	10	8	21	6
<i>RAWF</i>	48	11	14	11	0
<b>Totaux pour 2018</b>	<b>212</b>	<b>21</b>	<b>73</b>	<b>32</b>	<b>6</b>
<b>Comparaison avec 2017</b>	144	83	42	28	15

Pour une toute première fois, la Royale nous a offert un programme de jeunes éleveurs exclusif à la chèvre de boucherie.

Nous sommes particulièrement fébriles pour cette année 2019 qui s'annonce. C'est maintenant le moment de jeter un coup d'œil sur votre troupeau et de prendre vos décisions pour bien vous représenter aux prochains événements.

### Champions canadiens des expositions de l'année 2018

Félicitations à nos membres pour avoir présenté les champions 2018 de l'ACCB

**Bouc Boer pur-sang** : DU BIQUET COOL PLAY, propriété CHEVRERIE DU BIQUET

**Chèvre Boer pur-sang** : DU BIQUET ESCAPADE, propriété CHEVRERIE DU BIQUET

**Chèvre à pourcentage** : FLAT HILL FIONA, propriété FLAT HILL FARMS

**Chèvre commerciale** : EPIC YOUNGIN, propriété PINE HAVEN FARMS

**Chevreaux de marché (pour information seulement)** : FLOKI, propriété NICOLE FLEMING



# D. Jeunesse

Par Sarah James

Et voilà une autre année qui vient de passer pour notre relève, nos futurs éleveurs de chèvres de boucherie. Une 4<sup>e</sup> année pour la chasse aux points totalisant 37 participants et avec en plus au menu une application au Fond de soutien à la jeunesse de l'ACCB. Nous serons heureux de les revoir de retour dans l'arène en 2019 accompagnés bien sûr de nouveaux aspirants.

## Chasse aux points des jeunes éleveurs

La chasse aux points fut des plus serrée cette année et nous aimerions féliciter tous les participants. Voici nos gagnants :

La **première place** revient à Gabrielle Bourdages, du Québec, La **deuxième place** revient à Léa Bernier, aussi du Québec, et **mention honorable** pour Lucas Cairncross de l'Ontario. **Encore Félicitations à chacun !**

## Fonds de soutien à la relève de l'ACCB

Le Fond de soutien à la jeunesse de l'ACCB est une façon pour la relève de recevoir de l'aide pour atteindre leurs buts dans le domaine de la chèvre de boucherie. L'ACCB croit en l'importance d'impliquer nos jeunes, notre relève, dans l'industrie. L'ACCB octroiera annuellement jusqu'à 500\$ aux jeunes ayant soumis leur demande et s'étant démarqués par leur implication au sein de l'industrie. Le nombre de récipiendaires retenus ainsi que les montants remis restent à la discrétion du comité de sélection...

Emma Blackburn a soumis son application au milieu de l'été et nous avons approuvé sa requête à l'unanimité suite à un vote du comité. Nous souhaitons à Emma du succès dans ses projets ainsi que dans ses réalisations au sein de l'industrie.

Pour plus d'information, ou si vous désirez soumettre une demande pour la saison 2019, contactez le bureau de l'ACCB. Toutes les demandes doivent être reçues avant le 31 juillet.

Merci à tous nos jeunes ayant pris part à cette année d'expo et nous nous réjouissons de vous revoir, vous et de nouveaux aspirants, aux événements de 2019.



## E. Directrice générale

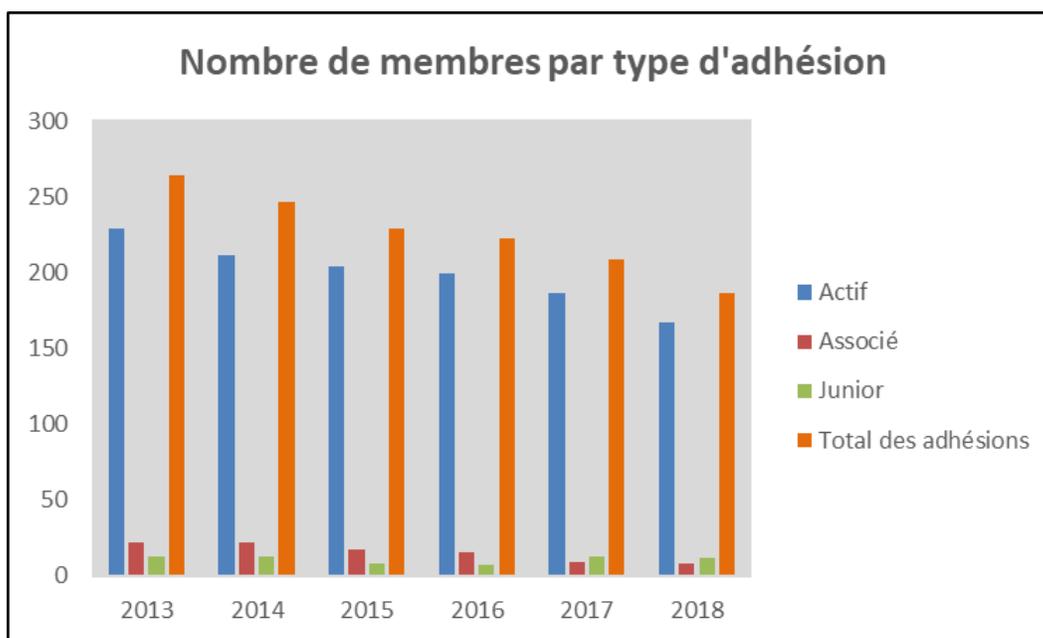
L'année 2018 a définitivement été une année de transition pour l'association : déménagement du bureau, nouvelle Directrice générale et renouvellement de 5 des 8 membres du CA. Cette transition a entraîné aussi de nouvelles façons de faire, comme par exemple la gestion des affaires bancaires en ligne et une AGA en format webinaire, mais aussi un retour aux sources avec la Revue canadienne de la chèvre de boucherie.

J'ai donc poursuivi mon apprentissage de la gestion de l'association en 2018. La publication de la Revue s'est poursuivie avec deux éditions en juillet et en décembre ainsi que deux envois électroniques en mars et en août. La distribution de la revue de décembre a été retardée par la grève des postes et la plupart des membres l'ont reçu en janvier. J'ai aussi ajouté des envois électroniques mensuels, les ACCB Express. Ces communications visent à donner aux membres des nouvelles de leur association sur une base régulière et à faire des rappels à propos de dates importantes ou d'événements à ne pas manquer.

L'offre de programmes de l'association s'est aussi poursuivie en 2018. La classification a eu lieu, le bureau a reçu beaucoup de demandes d'informations à propos du Programme d'amélioration des troupeaux (GHIP) qui a continué d'être offert en 2018, comme le programme d'accréditation des expositions.

### Adhésion

L'adhésion des membres a continué de décroître passant de 209 en 2017 à 187 membres en 2018. C'est une tendance qu'on peut observer pour la plupart des associations de producteurs au pays, mais qui est quand même assez surprenante pour notre association puisque la participation aux programmes s'est maintenue en 2018. Nous encourageons nos membres à nous communiquer leurs commentaires et leurs attentes par rapport à leur association.



La liste des membres de l'ACCB est toujours disponible sur le site Web de l'ACCB. Les mises à jour sont effectuées au fur et à mesure que les membres renouvellent leur adhésion ou que de nouveaux membres rejoignent l'organisation. Veuillez vous assurer que vos coordonnées restent à jour en contactant le bureau avec tout changement.

### Enregistrements

Le nombre d'enregistrements de chèvres Boer pursang s'est maintenu en 2018, tandis que le nombre d'enregistrements de chèvres Boer croisées a continué de diminuer. Le nombre d'enregistrements de chèvres Kiko est en augmentation et vient principalement de l'enregistrement accru des Kiko croisées.

Les chiffres d'enregistrement pour les chèvres Boer et Kiko pour 2014 à 2018 sont indiqués ci-dessous.

Races	2018	2017	2016	2015	2014
Enregistrements Boer pursang (TR, R, CR, RCR)	824	820	806	845	977
Enregistrements Boer croisées (GR)	129	167	204	226	356
Enregistrements Kiko pursang (NZPK, DPK)	12	19	22	31	96
Enregistrements Kiko croisées (CBK)	21	8	10	-	2
Transferts Boer et Kiko	657	823	831	1040	967

L'enregistrement de vos chèvres de boucherie aide à développer vos programmes d'élevage, en particulier pour ceux qui participent à la classification. Vous ne pouvez pas gérer ce que vous ne mesurez pas. Rappelez-vous que l'enregistrement de vos chèvres est un excellent moyen de tenir des registres et de vous aider à tirer parti de la génétique de votre troupeau.

## F. Constitution de l'ACCB

Conformément à l'article XII de la Constitution de l'ACCB,

« Ces statuts peuvent être amendés par l'adoption d'une proposition lors d'une assemblée générale annuelle ou extraordinaire de l'Association aux deux tiers des voix des membres votants en personne ou par procuration, tel que stipulé à la section (1) (b) de l'article IV. Un préavis par écrit de tout amendement proposé doit être fourni au président et/ou au directeur général au moins quatre-vingt-dix (90) jours avant la tenue d'une assemblée générale. Tous les amendements proposés seront ainsi sujets à une procédure de révision par le Comité de constitution qui inclura, mais ne sera pas limitée à, des consultations auprès d'Agriculture Canada. Le Comité de constitution devra produire un rapport au Conseil d'administration qui contiendra les résultats de cette procédure de révision et une copie dudit rapport devra être envoyée à chacun des membres ayant fait ladite proposition. Une fois révisés et approuvés par le Conseil d'administration, en accord avec les politiques et procédures préétablies, les amendements proposés seront inclus avec l'avis de convocation de l'assemblée générale, à défaut de quoi l'assemblée n'aura pas l'autorité de se prononcer sur les amendements proposés.»

Cette année, le conseil d'administration a traité une demande d'amendement à la constitution. Cette demande réclamait de ne plus exiger la soumission, le stockage et les tests aléatoires d'ADN sur les enregistrements de chèvres Boer. Le Conseil d'administration a révisé la demande et un vote à la majorité l'a décliné. L'amendement ne sera donc pas présenté à l'assemblée. La principale raison invoquée pour le rejet de la demande a concerné le respect de l'intégrité du livre généalogique. Dans l'énoncé de la mission de l'Association on cite «...l'adoption d'un système crédible d'enregistrement pour les chèvres Boer et les chèvres Kiko au Canada», et le testage aléatoire de l'ADN des animaux dont on demande l'enregistrement est la pierre angulaire de ce système crédible.

Parmi les autres raisons invoquées, il y a le contrat que l'ACCB a signé avec le laboratoire UC Davis qui exige un minimum de 50 tests par année pour conserver le coût actuel des tests. Ceci aurait pu avoir un impact économique significatif pour les éleveurs de chèvres Kiko qui doivent obligatoirement faire tester 100% de leurs boucs et pour l'ACCB qui doit tester aléatoirement 10% des femelles soumis pour enregistrement. Le renouvellement du contrat avec le laboratoire de UC Davis est prévu en juin 2019 et le CA de l'ACCB tiendra compte de la possibilité dans l'avenir de soustraire les tests aléatoires d'ADN pour les chèvres Boer dans ses négociations de prix sans avoir d'impact sur le prix payé par les producteurs de chèvres Kiko au cas où la situation se présente à nouveau.

Le CA de l'ACCB est bien conscient que la soumission, le stockage et les tests aléatoires représentent des frais pour les éleveurs et pour l'association et que ceci est un frein à l'enregistrement électronique des animaux. Une étude plus poussée sera réalisée en 2019 pour dégager les avantages et inconvénients d'une telle démarche et sera présentée au CA et possiblement aux membres à la fin de l'année.



# Bureau de l'ACCB:

Association canadienne de la chèvre de boucherie

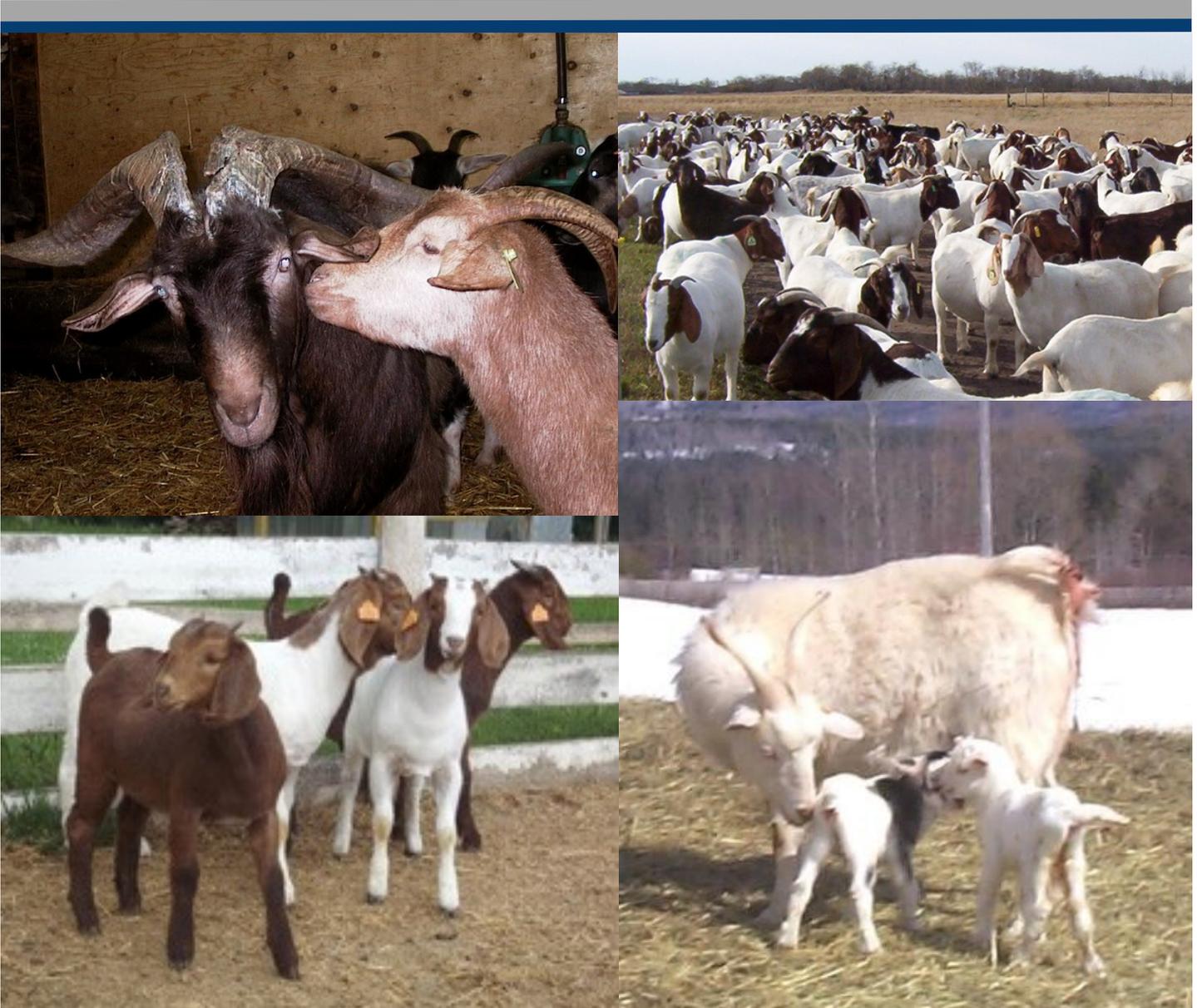
155, Ave des Érables

St-Gabriel, Kamouraska, QC G0L 3E0

Téléphone: 418-315-0777

Télécopie: 418-315-0887

[info@canadianmeatgoat.com](mailto:info@canadianmeatgoat.com)



---

# Notes